REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
**Service communication et information**

Genève, le 27 juin 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

**Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités**

# Les conditions nécessaires à l'activation des plans canicule communaux et institutionnels seront atteintes demain, samedi 28 juin

**Le service du médecin cantonal (SMC) annonce que le dispositif "fortes chaleur" du canton de Genève passe en phase d'activation à compter du samedi 28 juin 2025, en raison de températures caniculaires prévues par MétéoSuisse.**

Ces températures élevées devraient persister au moins jusqu'au mercredi 2 juillet, mobilisant ainsi les communes, les institutions concernées et les partenaires du terrain conformément à leurs "plans canicule" respectifs. La cellule de coordination canicule se réunira le lundi 30 juin pour assurer un échange fiable des informations de terrain, permettant à tous les acteurs impliqués de disposer d'un même niveau d'information pour adapter, si besoin, leurs mesures en temps réel.

Les fortes chaleurs peuvent avoir des effets graves sur la santé, en particulier pour les personnes les plus vulnérables. Le service du médecin cantonal recommande à chacun de se protéger de la chaleur, de s'hydrater suffisamment et de faire preuve de solidarité envers ses proches et son voisinage.

L'entrée en phase d'activation repose sur des critères précis, définis en concertation avec MétéoSuisse et le service du médecin cantonal du canton de Vaud:

- températures moyennes journalières (24 heures) égales ou supérieures à 25°C pendant 5 jours consécutifs
- ou températures moyennes journalières (24 heures) égales ou supérieures à 27°C pendant 3 jours consécutifs.

A compter de cette activation, les communes et les institutions concernées déploient les mesures prévues dans leurs plans canicule. Durant cette phase, les partenaires de terrain et institutionnels participent à la cellule de coordination canicule, pilotée par le médecin cantonal. Ce dispositif permet des échanges d'information fréquents, garantissant une collaboration renforcée entre tous les partenaires concernés.

Les fortes chaleurs peuvent avoir des effets graves sur la santé, en particulier pour:

- les enfants de moins de 6 ans
- les personnes âgées, dépendantes (physiquement ou psychiquement) ou isolées
- les personnes travaillant à l'extérieur
- les personnes atteintes de maladies chroniques ou psychiatriques.

A domicile ou en institution, une vigilance accrue ainsi qu'une attention particulière sont

nécessaires pour garantir la sécurité de chacun.

Il est donc de la responsabilité de toutes et tous – famille, proches, voisins, collègues ainsi que professionnels de la santé – de veiller les uns sur les autres pendant les périodes de fortes chaleurs.

## Recommandations

Le médecin cantonal recommande vivement à la population de prendre les précautions suivantes:

- **se protéger de la chaleur**, en évitant les activités physiques aux heures les plus chaudes, en adaptant sa tenue (préférer les vêtements légers, amples, en coton et de couleur claire, porter un chapeau ou retirer sa cravate, par exemple)
- **préserver la fraîcheur du logement** autant que possible, en fermant les fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit pour provoquer des courants d'air
- **s'hydrater suffisamment**, en buvant régulièrement (au moins 1,5 litre d'eau par jour pour un adulte), même en l'absence de sensation de soif, et en évitant l'alcool, car il accentue l'effet néfaste de la chaleur et augmente la déshydratation
- **ne pas oublier de manger:** manger léger, en plusieurs petites portions (fruits, légumes, soupes froides)
- **se rafraîchir** en prenant régulièrement des douches ou des bains frais, en s'humidifiant le corps plusieurs fois par jour avec un brumisateur ou un gant de toilette et sortir dans des endroits frais et ombragés
- **se faire aider**, en s'appuyant sur des proches, des voisins ou un professionnel de santé si nécessaire.

## Coup de chaleur: signes à reconnaître

- température corporelle élevée
- faiblesse générale, confusion, vertiges, nausées et crampes.

**En cas de symptômes il faut agir immédiatement, faire boire et rafraîchir la personne, puis appeler le 144 s'il n'y a pas d'amélioration**.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur Internet:

- Recommandations en cas de fortes chaleurs | ge.ch
- Très chaud pour nous? Trop chaud pour eux! | ge.ch

Conseils pour la population générale

- Conseils pour les travailleurs
- Conseils pour les élèves et les parents
- Conseils pour les animaux domestiques
- www.canicule.ch (site de l'Office fédéral de la santé publique)
- www.meteosuisse.ch (alertes météo – aussi par téléphone au 162).

*Pour toute information complémentaire: Yves Bellégo, chargé d'information et de communication, office cantonal de la santé, DSM, T. +41 22 546 76 06 ou +41 76 615 69 56.*